Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

Le Pays Mellois
terre d'Hommes et de Culture(s)

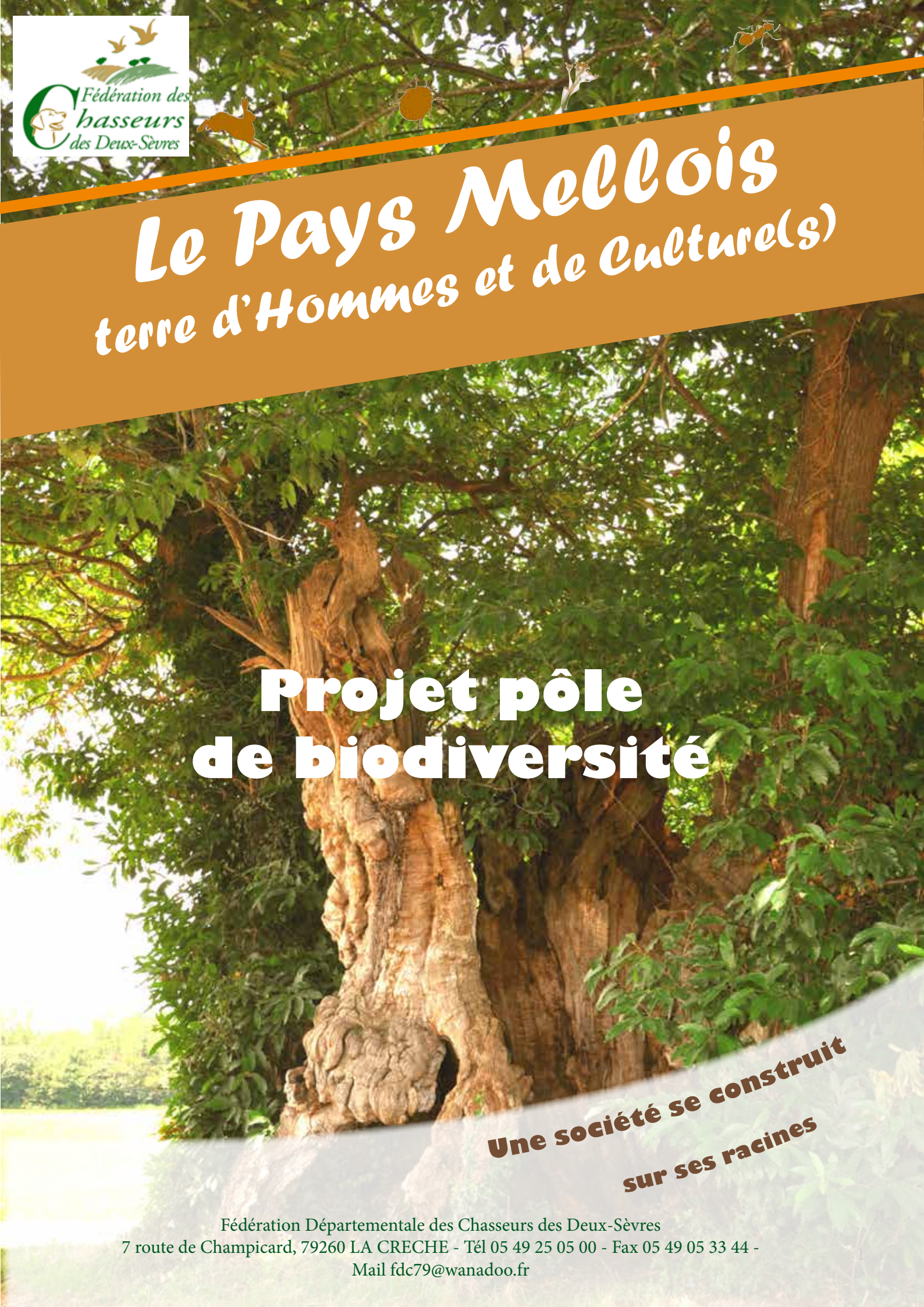

Projet pôle de biodiversité

Une société se construit sur ses racines

Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres
7 route de Champicard, 79260 LA CRECHE - Tél 05 49 25 05 00 - Fax 05 49 05 33 44 -
Mail fdc79@wanadoo.fr

Le Pays Mellois

La Fédération des chasseurs des Deux –Sèvres est un acteur majeur en matière de gestion de l'environnement et de la Biodiversité . Cette orientation stratégique est fondamentale pour la chasse et les chasseurs.
La dégradation des biotopes et des écosystèmes constatée depuis des décennies conduit à une détérioration des territoires qui les rendent hostiles à la petite faune sauvage et à la faune gibier en particulier. Cette situation influence nettement la motivation des chasseurs à pratiquer leur loisir.

Les raisons de cette situation sont nombreuses :
- Le Développement des infrastructures modernes favorisant le béton et le bitume en détruisant les paysages, ce qui modifie considérablement les espaces d'accueils et de reproduction.
- L'intensification des pratiques agricoles (parcellaire, assolement, vitesse d'avancement...)
- Les évolutions climatiques qui influencent les cycles biologiques de la faune et de la flore.

Face à cette situation complexe, la Fédération des chasseurs s'est engagée dans une politique dynamique « Biodiversité et Territoire », basée sur des actions de terrains conduites en partenariat avec les chasseurs, les agriculteurs, les collectivités territoriales, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), les institutions et acteurs souhaitant s'engager dans la démarche.
Ces actions ont pour objectifs de reconquérir les biotopes afin de développer des espaces accueillants pour le développement d'une flore naturelle et variée et de la faune sauvage dont les espèces gibiers en particulier.

Notre ambition est de transmettre et partager avec les citoyens ces évolutions, l'expérience et les savoirs faire des chasseurs dans la gestion de la biodiversité ordinaire.
Les scolaires en particulier et les habitants du territoire sont impliqués dans cette démarche dans le cadre d'un programme intitulé « L'éducation à la nature, au cœur du projet de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres ».

Pour réussir, la Fédération des Chasseurs met en place des projets de territoires dans chaque region naturelle du département :
- *Val de Thouet*
- *Pays de Gâtine*
- *Haut Val de Sèvres*
- *Pays Mellois*
- *Bocage Bressuirais*
- *Pays Niortais*

Chaque projet de territoire fait l'objet d'un document décrivant les actions et les objectifs spécifiques de la FDC 79. Ces documents constituent notre programme d'actions. Ils sont mis à la disposition de tous les acteurs du territoire afin de faire partager au plus grand nombre l'action des chasseurs en faveur de l'environnement et de la Biodiversité locale.

Guy Guédon,
Président de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

Qui sommes nous ?

La Fédération des Chasseurs est une association agréée au titre de la protection de la nature. Elle est reconnue en matière d'information et d'éducation au développement durable, ainsi que pour la préservation de la faune sauvage et de ses habitats.

Elle est administrée par 16 élus représentants des chasseurs, elle fédère 12 000 chasseurs, 269 ACCA et sociétés communales, et 1450 chasses privées. Ce Conseil d'Administration est épaulé par une équipe de 18 professionnels.

La Fédération des Chasseurs assure des missions de service public :

- La formation à l'examen du permis de chasser,
- La délivrance des validations annuelles des permis de chasser,
- L'indemnisation des dégâts de grand gibier,
- La réalisation et la mise en œuvre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique,
- La formation des chasseurs,
- La coordination des Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)
- La police de la chasse

Elle est un acteur majeur des territoires dans :

- **la gestion de la petite faune sauvage**
- **La gestion de l'environnement**
- **La reconquête des biotopes et**
- **L'éducation à la nature**

Retrouvez tous les renseignements sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs : http://www.chasse-79.com

Notre stratégie :

De part la diversité des milieux qui caractérisent le département des Deux-Sèvres, **la gestion de la petite faune sauvage constitue une priorité** de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux Sèvres.

Cette petite faune est très dépendante de la qualité des territoires. Il est indispensable de mener des actions entre la gestion du milieu et des espèces.

Il est totalement illusoire de vouloir gérer une espèce sans prendre en compte son support de vie : c'est la diversité végétale qui génère la diversité animale, jamais l'inverse.

Les actions engagées en matière d'aménagement de l'espace rural par la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, et **aidées financièrement par le Conseil Régional et le Conseil Départemental**, sont essentielles à plusieurs niveaux :

- Elles contribuent au développement durable des territoires ruraux
- Elles favorisent la prise en compte de la faune sauvage au sein d'une agriculture performante.
- Elles permettent une approche différente des actions en prenant pour clé d'entrée la biodiversité utile à l'agriculture et aux territoires publics.
- Elles répondent aux attentes de la société en contribuant à l'embellissement du paysage et en participant à la protection de la qualité de l'eau.
- Elles favorisent la découverte d'un patrimoine commun vecteur de qualité de vie, avec pour objectif l'appropriation par l'ensemble des habitants.

L'Homme a un devoir de conservation de la biodiversité et de transmission de ce patrimoine qu'on lui a légué.

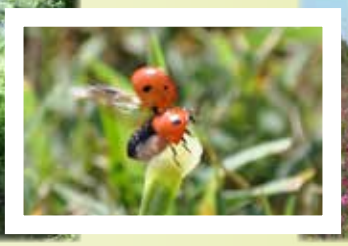

Ces actions préfigurent de ce que seront les stratégies d'aménagement de demain.

Historique du projet mellois

Les espaces

Dès les années 1990, Raymond BAUDREZ, agriculteur avant-gardiste de la commune de TILLOU, avait déjà une vision précise d'une agriculture moderne, alliant rentabilité, respect des paysages, de la faune sauvage et de la biodiversité.

Avec l'appui de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, il avait, à cette époque, replanté tout un réseau de haies (quand d'autres les arrachaient) pour redessiner le parcellaire de son exploitation.

Toutes ces haies, ainsi reconstituées, ont été accompagnées de bandes enherbées de 4 à 6 mètres de large pour assurer, dans un premier temps, une source d'alimentation, de reproduction, et de protection de la petite faune sauvage.

Sans le savoir il a été, en ce sens, un des promoteurs convaincus et convaincant d'une agriculture dynamique intégrant la lutte biologique totalement compatible avec le respect de l'environnement et les exigences de la société actuelle.

Dans les années 2000-2005, son exploitation servira, avec d'autres, de support à la mise en œuvre d'un programme « IBIS » (Intégration de la Biodiversité dans les Systèmes agricoles) coordonné par la Chambre d'Agriculture et la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, et qui visait notamment à la réduction de l'utilisation de pesticides grâce au développement d'auxiliaires de cultures, prédateurs naturels des ravageurs de cultures.

AGRIFAUNE

aGR CULTURES & TERRITO RES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Dans cette même dynamique, au cours de cette dernière décade, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, en partenariat avec les collectivités locales, écoles, agriculteurs et chasseurs de 21 communes du pays Mellois, a financé la réimplantation de plus de 35 000 mètres linéaires de haies (double rang), et 3 ha de bosquets.

Soulignons l'effort particulier des communes de GOURNAY-LOIZE et MELLERAN, qui a elles seules ont planté 14 000 mètres linéaires au cours des cinq dernières années.

Pour encourager ce processus, le conseil municipal de GOURNAY-LOIZE a délibéré en décembre 2011 pour assurer l'entretien de ces nouvelles haies, tant sur les espaces publics que privés.

Les espèces

La vocation de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres est, entre autres, de développer des populations naturelles.

Concernant le pays Mellois, trois ACCA, Saint Léger de la Martinière, Mairé l'Evescault, et Saint Martin d'Entraigues ont intégré des projets de territoires visant à reconstituer des populations de faisans communs—ce qui sous-entend une fermeture totale de la chasse de l'espèce pendant plusieurs années.

Education à la nature

Les services de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres interviennent depuis de nombreuses années dans ce cadre, pour faire découvrir et partager leurs connaissances auprès des scolaires et des étudiants.

Le Lycée Agricole de Melle :
Depuis les années 1990, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres encadre régulièrement des stagiaires de BTS venant de cette structure. Quatre professionnels du service technique ont d'ailleurs été recrutés suite à ces stages.

Le collège du Pinier de Melle :
Dans le cadre d'un projet d'aménagement autour du collège, les enseignants de plusieurs disciplines ont impliqué les élèves dans la plantation d'une haie bocagère et l'installation d'un sentier de découverte avec hôtels à insectes. La Fédération des Chasseurs a été sollicitée par le biais d'interventions auprès des élèves sur la faune, la flore, et les auxiliaires des cultures.

Le collège de Lezay :
L'université rurale du Lezayen a organisé, en 2011, une conférence-débat sur le thème de la biodiversité dans l'agriculture. La Fédération des Chasseurs, à la demande de Jacqueline QUINTARD, a participé concernant son expérience en matière d'entretien raisonné des haies suite à la plantation.
Dans le cadre de la semaine du développement durable, le collège Jean Monnet a sollicité le service technique de la Fédération des Chasseurs pour la réalisation de trois ateliers concernant l'aménagement en faveur de la faune et de la flore locales. Chaque atelier comportait une partie pratique.

Des actions...

Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

RÉGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

DEUX-SÈVRES

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

AGRIFAUNE

...Des projets

Agriculture et biodiversité AGRIFAUNE
Développement de populations naturelles de faisans

Sentier de découverte Faune et Flore

Développement de populations naturelles de faisans

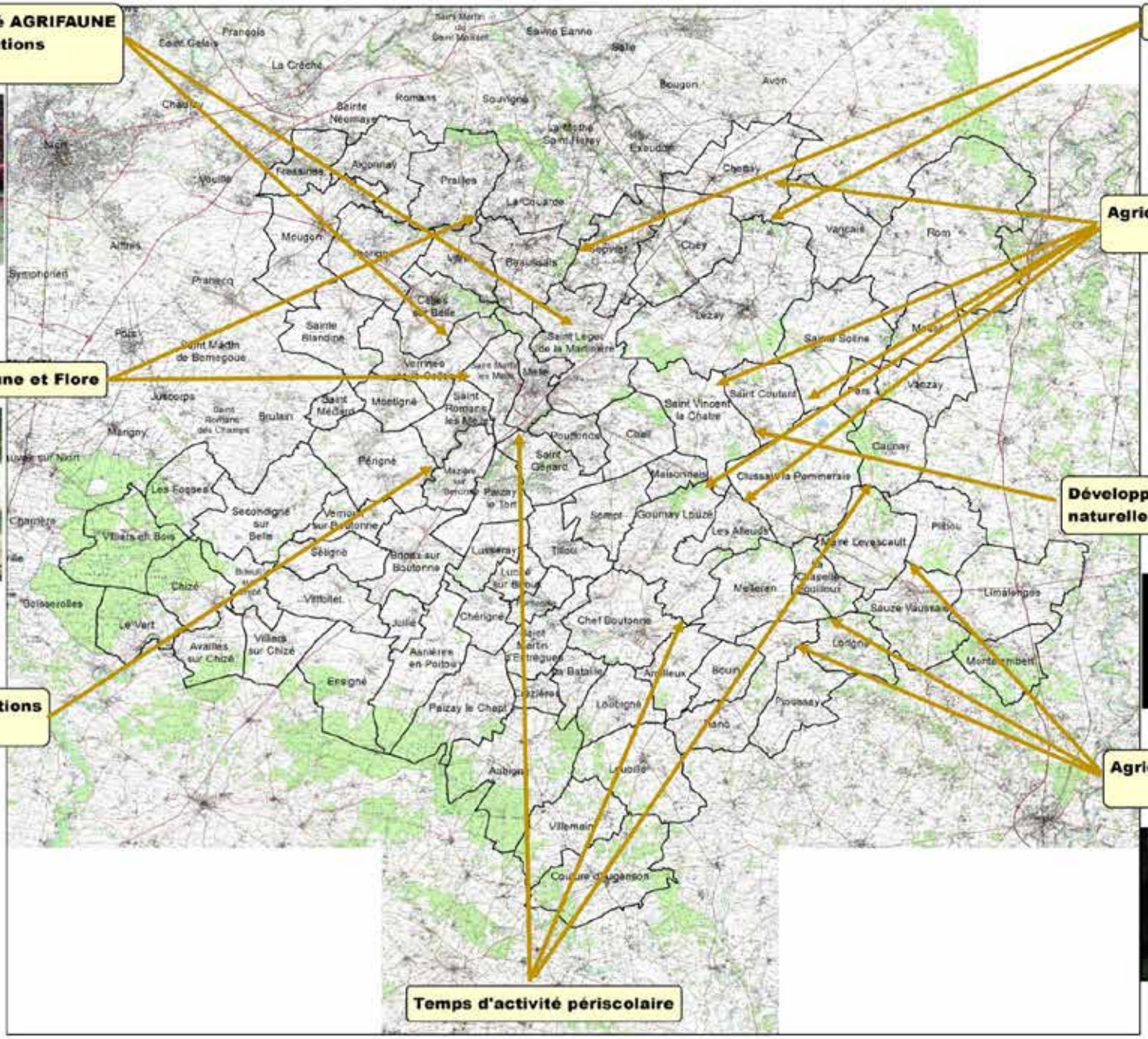

Temps d'activité périscolaire

Education à la nature

Agriculture et biodiversité AGRIFAUNE

Développement de populations naturelles de faisans

Agriculture et biodiversité AGRIFAUNE

Le développement de la biodiversité

Ce développement passe par la mise en place de pôles expérimentaux et de vulgarisation traduisant une mise en œuvre de techniques culturales respectueuses de l'environnement, en collaboration avec des exploitants agricoles, et par l'aménagement des territoires en partenariat avec les collectivités.

1. L'adaptation de l'agriculture par des pratiques culturales respectueses de l'environnement

Projets

Au regard des actions déjà engagées sur ce pays, il est indispensable de les pérenniser et de les développer.

Une toute nouvelle convention « AGRIFAUNE » associant Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage-Fédérations des Chasseurs et Chambres d'Agriculture va voir le jour en Poitou-Charentes, avec une déclinaison en Deux-Sèvres dédiée au Pays Mellois.

Ce programme consistera à créer un réseau de 10-15 exploitants volontaires, pour concilier agronomie, économie, environnement, et faune sauvage sur leur exploitation. L'appropriation de cette démarche par les collectivités et les citoyens étant essentielle, des réunions publiques d'état d'avancement et de restitution des résultats seront organisées.

Au niveau agricole, la vulgarisation des résultats et la transposition des actions constituent l'objectif fondamental.

Les scolaires et étudiants seront associés à cette démarche, notamment pour la mise en œuvre et le suivi d'aménagements.

➢ Les intercultures

Les Cultures Intermédiaires Pièges A Nitrates (CIPAN) évitent que les sols restent nus pendant la période hivernale.

Elles permettent de réduire le lessivage des nitrates.

Elles servent de refuge à la petite faune de plaine tout en lui apportant de la nourriture. 500 ha ont été ensemencés l'an passé sur le Mellois notamment de moutarde.

Projets

La qualité sera privilégiée en testant sur 25 exploitations de 100 ha l'utilisation de nouveaux mélanges, mis au point par la Fédération des Chasseurs, associant graminées, plantes à fleurs, crucifères et légumineuses, pour permettre le développement des auxiliaires de cultures, des pollinisateurs, et améliorer la structure des sols par le système racinaire. Divers mélanges seront composés : « avoine, sarrasin, phacélie », « avoine, vesce, sarrasin, moutarde », « bourrache, phacélie, mélilot, sarrasin », « sainfoin, mélilot, trèfle violet, minette, phacélie »…

➢ bandes enherbées

Non traitées et non fertilisées, elles ont un intérêt pour l'ensemble de la faune sauvage. Connectées entre elles ou avec d'autres éléments, fixes du paysage (haies, chemins, murets…) **elles constituent des corridors écologiques et participent à la reconquête de la Trame Verte et Bleue.**

Elles servent **de réservoirs aux auxiliaires de cultures.**

En fonction de leur localisation (rupture de pente, bordure de cours d'eau…), **elles contribuent à la qualité de l'eau, diminuent le phénomène d'érosion des sols,** et participent à l'embellissement du paysage.

Projets

L'objectif sur 3 ans est d'atteindre 20 hectares de linéaires de 5 à 6 mètres de large, soit plus de 30 Km.

Ces éléments seront connectés entre eux ou pour constituer des réseaux cohérents.

➢ Les couverts environnementaux

Les couverts dédiés à la faune sauvage

Sous l'ancienne appellation « Jachère Environnement Faune Sauvage » ces couverts diversifiés permettent, dans des espaces cultivés, de maintenir la biodiversité. Ils participent à la limitation des dégâts occasionnés aux cultures par la faune sauvage.

Leur fonction est de favoriser la faune sauvage, qu'elle soit chassable (perdrix, faisan, lièvre…) ou non (petits passereaux, reptiles, insectes…).

Ces parcelles servent alors de réserve de nourriture, par les plantes qui les composent aussi bien que par les insectes qu'elles abritent.

L'apport sur ces parcelles d'intrants et de pesticides étant interdit, ils participent à la préservation de la qualité de l'environnement.

Véritables viviers, ces couverts assurent alimentation, refuge et sites de reproduction pour toute la faune sauvage.

La diversité des mélanges proposés engendre une diversité des paysages, notamment en zone de plaine, et la pérennité de certains d'entre eux est favorable à la réapparition de la flore messicole (bleuets, coquelicots…) et le développement d'auxiliaires de cultures.

Projets

Développer un réseau d'agriculteurs pour mettre en place une mosaïque d'aménagements de ce type. 100 hectares de couverts variés seront implantés dès le printemps prochain.

➢ Les couverts mellifères et fleuris

Sur le même principe que les couverts fleuris, appréciés des riverains et des promeneurs, le couvert mellifère combine les avantages d'un mélange classique et la beauté d'une parcelle fleurie.

Différents mélanges associant graminées et fleurs sont proposés tant aux exploitants qu'aux collectivités.

L'abeille, le plus connu des auxiliaires des cultures, est menacée sur tout le territoire.

L'implantation de couverts mellifères permet aux ouvrières de trouver une source de nourriture à proximité immédiate de leur ruche, mais également de butiner des fleurs exemptes de tout traitement.

Bien d'autres insectes butineurs profitent de cet aménagement.

Projets

Les couverts proposés dans le commerce sont dans la majorité des cas composés de plantes et fleurs qui n'existent pas dans le milieu naturel, et qui pourraient avoir à terme une incidence sur l'environnement.

Mise en place d'une plate-forme d'essai afin de tester un mélange de plantes naturelles: lotier corniculé, sainfoin, luzerne lupuline, mélilot, trèfle blanc, fétuque ovine, pâturin des prés, chicorée, carotte sauvage et scabieuse.

L'implantation de cette plate-forme d'essai se fera chez un apiculteur afin de mesurer son impact sur les abeilles (étalement de la floraison, notamment).

2. La reconquête du biotope

➢ Plantation, restauration de haie et régénération naturelle

Ces éléments fixes présentent des caractéristiques différentes selon la fonction que l'on veut leur donner.

Les haies ont fait l'objet de nombreux arrachages, alors que leur multifonctionnalité est aujourd'hui clairement identifiée.

PROJETS

Notre support de vie est un bien commun. Toutes les actions visant à sa restauration et à son embellissement sont complémentaires et nécessitent l'implication de toutes les générations, agriculteurs, chasseurs, collectivités territoriales et citoyens : c'est l'objectif de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres.

Les efforts de plantation engagés sur le Pays Mellois seront poursuivis avec un objectif de 1000 arbres par an.

Les bords de routes et de chemins renferment un patrimoine enseveli qui ne demande qu'à émerger pour peu qu'on le laisse se développer. Un vaste programme de régénération naturelle sera mis en place sur l'ensemble du Pays Mellois.

Dans ce cadre, la notion d'appropriation par les citoyens prendra tout son sens.

Sur le thème « Un habitant , un arbre » , cette action, consistera à identifier par un signe distinctif, à protéger et à entretenir son arbre issu d'une régénération.

L'intérêt pédagogique des plantations

La Fédération des Chasseurs, avec l'appui des collectivités territoriales, fournit les plants et les enfants des écoles participent activement et systématiquement à leur mise en place.

Des projets pédagogiques, autour de ces plantations, sont élaborés par les enseignants et la Fédération des Chasseurs, et donnent lieu à des interventions auprès des scolaires.

LE GOURLOIZ

Gournay-Loizé

Les intérêts paysagers et environnementaux

Les haies et bosquets constituent de véritables réservoirs de biodiversité animale et végétale. L'association avec une bande enherbée augmente l'effet de corridor écologique.

Elles contribuent à l'embellissement et à la structuration des paysages, et participent à la protection de l'eau et des sols.

Les haies sont sources de production de bois. Bois d'œuvre, planches, bois de chauffage (bûches et plaquettes), piquets pour clôtures, Bois Raméal Fragmenté (BRF).

Les intérêts agricoles

Les haies ne sont pas les ennemies des agriculteurs

- **Elles limitent l'érosion des sols**, servent de clôtures naturelles pour le bétail, et participent à l'insertion des bâtiments agricoles.
- Elles protègent les cultures par leur effet brise-vent.
- Elles ont une **incidence positive sur les rendements** : les effets dépressifs observés sur une distance de 1 à 2 fois la hauteur de la haie **sont compensés par 2 à 6 fois en milieu de parcelle**.

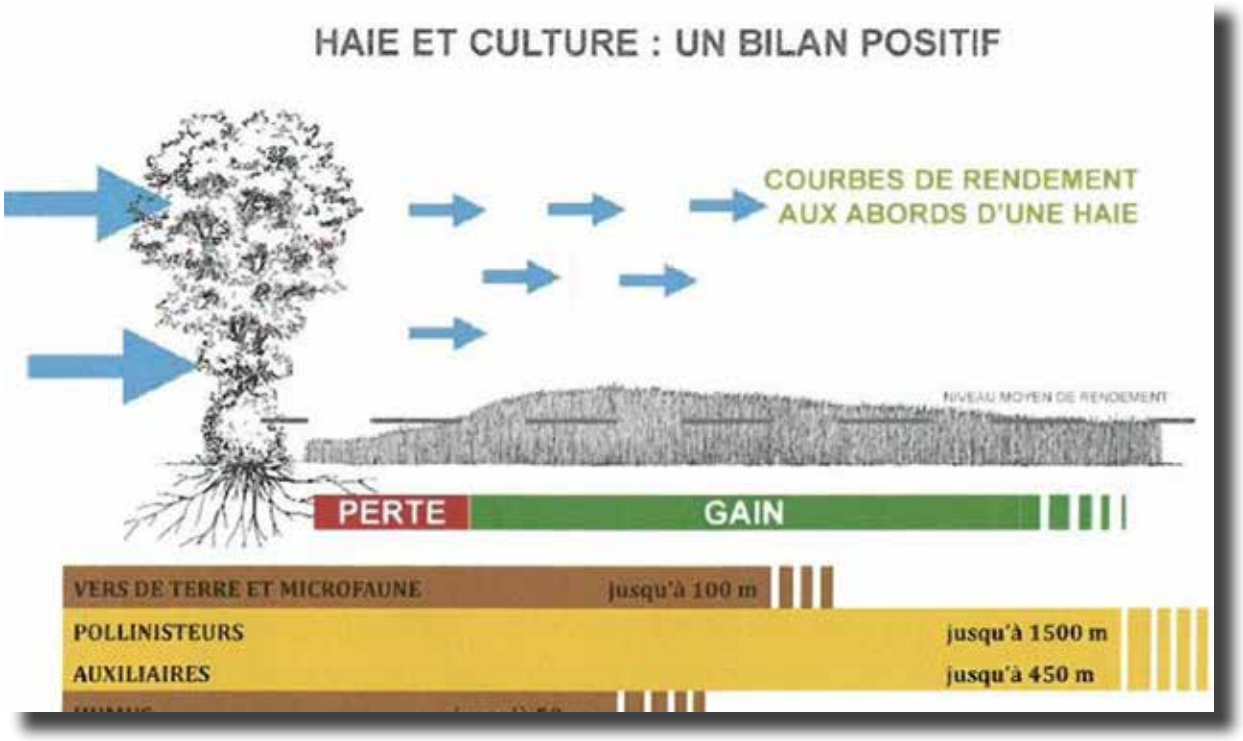

➢ La gestion des bords de routes et de chemins

Les espaces publics et privés que sont les bords de routes et chemins abritent une flore et une faune très diversifiées, et constituent en cela des réservoirs de biodiversité très importants.

Ces mêmes espaces, qui jouxtent le plus souvent des parcelles cultivées, peuvent être utiles aux agriculteurs, grâce notamment aux auxiliaires de cultures qu'ils abritent (pollinisateurs, prédateurs des ravageurs…).

A l'instar des pratiques d'écogestion initiées par le Conseil Général des Deux-Sèvres, des tests prometteurs ont été effectués sur les communes de Soulièvres et Ardin

PROJETS

Développer la gestion des bords de routes et de chemins sur des zones ciblées, publiques ou privées. L'objectif est de sensibiliser 25% du territoire dans les cinq prochaines années.

Les actions retenues sont les suivantes :

-Proscrire l'utilisation d'herbicides,
-Pas d'intervention entre le 15 avril et le 31 juillet
-Répartir l'entretien sur plusieurs périodes (fin d'été, automne-hiver)
-Favoriser la fauche par rapport au broyage,
-Limiter la vitesse des engins.

➢ Les mares, les lavoirs, et autres zones humides

Ces espaces sont **parmi les plus riches**, à la fois par la faune et la flore particulières qu'ils abritent, par leurs rôles écologiques mais également historiques et paysagers.

Le pays Mellois en abrite un grand nombre, dont certains sont encore menacés ou même ignorés.

Source du logis de Mazières sur Béronne

PROJETS

- *Sous l'appellation « A vos mares, prêts, cochez! » faire le recensement et la cartographie de ce patrimoine riche en vie animale et végétale. Les habitants seront impliqués dans cette démarche qui s'inscrit dans l'appropriation par les citoyens de la Trame Verte et Bleue. Les bilans et inventaires existants seront pris en compte.*

- *Favoriser l'entretien et la rénovation de mares existantes dans le cadre du projet régional « 1000 mares ».*

Chaussée du moulin du Vert

Mare du Quaireux

Sources de la Sèvre, Sepvret

3. Les actions de développement de populations naturelles de la petite faune

Un territoire riche et varié est un territoire accueillant pour la faune sauvage .

La mise en place de **pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et d'aménagements** est **un préalable obligatoire** à toute opération de développement d'espèces gibier comme **le faisan commun et la perdrix**.

Des milliers d'hectares deux-sévriens leur sont dédiés.

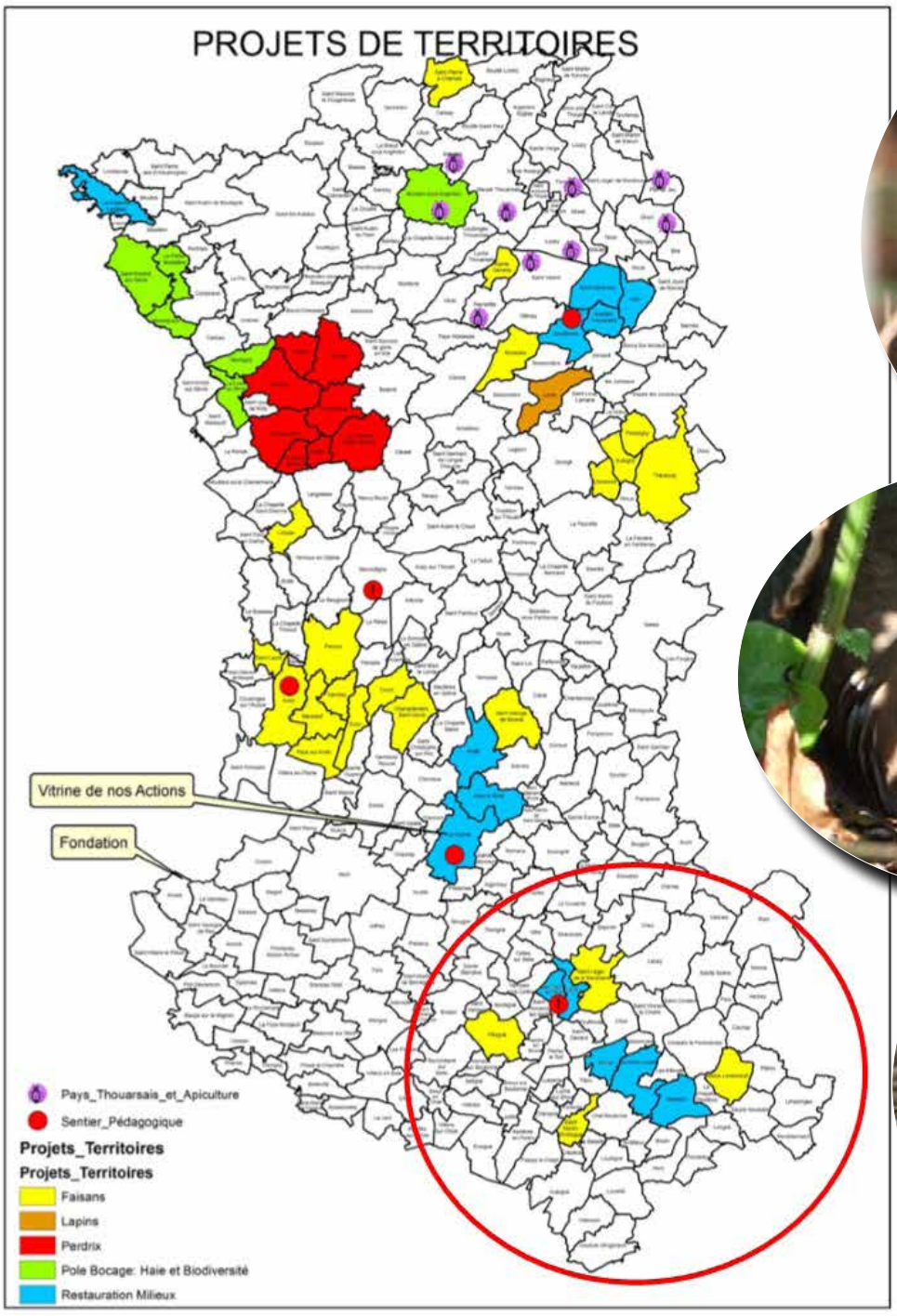

La petite faune gibier fait intégralement partie du patrimoine. Sa présence, comme d'autres espèces indicatrices, caractérise la richesse des milieux.

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres s'engage depuis plusieurs années à initier, aider techniquement et financièrement la mise en place d'opérations pilotes reposant sur les cinq critères de base suivants :

- Préserver et développer les populations naturelles,
- Développer de nouvelles populations,
- En assurer un suivi et une gestion pérenne, par le biais de comptages et de plans de gestion adaptés
- Accompagner ces actions par des aménagements de territoire
- Vulgariser auprès du plus grand nombre et développer ces opérations.

Un outil, les projets de territoires, dont le but est :

- De structurer toutes les actions entreprises par les différentes structures cynégétiques du département afin de redynamiser les populations de petits gibiers sédentaires, conformément **aux orientations et engagements portés au Schéma Départemental de Gestion Cynégétique de la Fédération des Chasseurs des Deux Sèvres.**

- De garantir et justifier l'effort des partenaires engagés dans ces projets.

PROJETS

Trois communes du Pays Mellois sont engagées dans cette démarche pluriannuelle (Mairé-l'Evescault, Saint Léger de la Martinière, Saint Martin d'Entraigues et Périgné).

Un suivi tant sur le nombre de coqs chanteurs au printemps que sur la réussite de la reproduction sera assuré par les chasseurs locaux et le service technique de la Fédération des Chasseurs.

Les habitants, jeunes et moins jeunes, seront invités à apporter leur aide à ces opérations de dénombrement de manière à :

- *Renforcer la vie associative en prévoyant une participation maximale de tous les acteurs locaux.*
- *Faire participer le grand public, et les écoles aux dénombrements d'espèces au printemps, et aux échantillonnages de compagnies de faisans et perdrix en été,*
- *Mettre en place des conventions de gestion des espaces publics qui constituent d'excellents sites de nidification pour ces espèces,*
- *Apporter un soutien aux collèges, lycées, maisons familiales, en proposant des stages de suivi et d'animation de ces projets aux étudiants dans le cadre de leur cursus.*

La rencontre, l'observation, l'écoute des chants de ces oiseaux agrémentent les balades champêtres.

4. L'éducation à la nature

Une action partagée sur le territoire entre scolaires, étudiants, chasseurs, agriculteurs, collectivités et citoyens

Une démarche globale pour des actions collectives cohérentes

La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres, **association agréée au titre de la protection de la nature**, propose différentes animations scolaires à l'intention des écoles primaires du département. **Une convention de partenariat « pour l'éducation au développement durable » a été signée en mars 2010 entre la Fédération Nationale des Chasseurs et le Ministère de l'Education Nationale.**

Sur le plan départemental, plusieurs thèmes sont proposés :

- Les oiseaux de nos campagnes
- La haie, source de vie,
- La faune sauvage locale,
- Le bocage, un paysage menacé
- La mare et les zones humides
- Les auxiliaires de cultures et les pollinisateurs

Les animations sont assurées **à titre gratuit** par les agents du service technique, en classe ou sur le terrain.

PROJETS

- *Elaborer un programme pédagogique et d'encadrements d'élèves dans le cadre du « temps d'activité périscolaire » sur Saint Martin les Melle et quarante classes de la communauté de communes «Cœur du Poitou ».*
- *Renforcer les partenariats existants avec les écoles, collèges, et le Lycée Agricole de Melle :*
  - *prise en charge et encadrement de stagiaires*
  - *Interventions ciblées dans le cadre de leur cursus*
  - *Participation au jury d'examen*

5. Communication et découverte

« On protège bien ce que l'on connaît bien »

Les actions sur le Pays Mellois doivent être connues et partagées par l'ensemble de la population, afin qu'elle se les approprie.

S'appuyant sur les compétences professionnelles de sont service technique, la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est en mesure de **proposer plusieurs services aux collectivités territoriales.**

PROJETS

- *Construire un cahier des charges personnalisé de préconisation d'entretiens des bords de chemins à l'intention des collectivités territoriales.*
- *Identifier par la pose de panneaux explicatifs de sensibilisation sur la gestion raisonnée des bords de chemins là où elle sera effective.*
- *Organiser des « journées nature » animées par les chasseurs en partenariat avec les collectivités territoriales et les associations à l'intention des citoyens, par exemple le jour de l'été.*
- *Créer un sentier de découverte « faune et flore des Deux-Sèvres» sur la commune de Saint Martin les Melle, concernant les espèces inféodées aux zones humides et les auxiliaires de cultures . L'implantation à débuté à l'automne 2014 et se poursuivra dans les années qui viennent.*

Dire ce que l'on fait et faire partager, c'est donner du sens à nos actions

La Réussite de la Fédération des Chasseurs sera complète lorsque **TOUS** les habitants du Pays Mellois et les visiteurs découvriront l'intérêt de notre démarche « Biodiversité et Territoire » et qu'ils s'approprieront la gestion de la flore, de la faune et de leur environnement comme appartenant à **LEUR PATRIMOINE LOCAL**.

PROJETS : «sur les chemins de la biodiversité»

Pour finaliser cette démarche globale de territoire la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres en partenariat avec la Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Deux- Sèvres mettra en place un circuit de découverte sur l'ensemble du Pays Mellois . Ce circuit mettra en avant, avec une communication adaptée, les actions et les projets en cours. Pour valoriser toute la Biodiversité du territoire, il sera pris en compte les initiatives remarquables existantes sur le territoire en développant les partenariats nécessaires.

Cette réalisation se dénommera :

« Sur les Chemins de la Biodiversité »

Ces Chemins de la Biodiversité seront organisés sous forme de parcours unique ou décomposé en étapes qui relieront les différents lieux significatifs et marquants du Pays Mellois qui illustrent la Biodiversité ordinaire et les réalisations qui permettront aux visiteurs de s'approprier simplement la mise en place concrète de « la Trame Verte et la trame Bleue ».

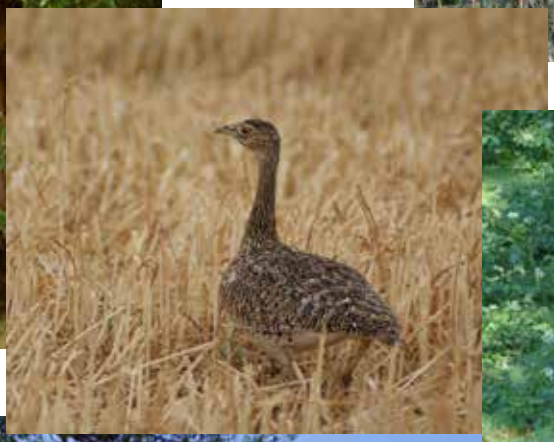

Sur les chemins de la biodiversité, un projet à construire

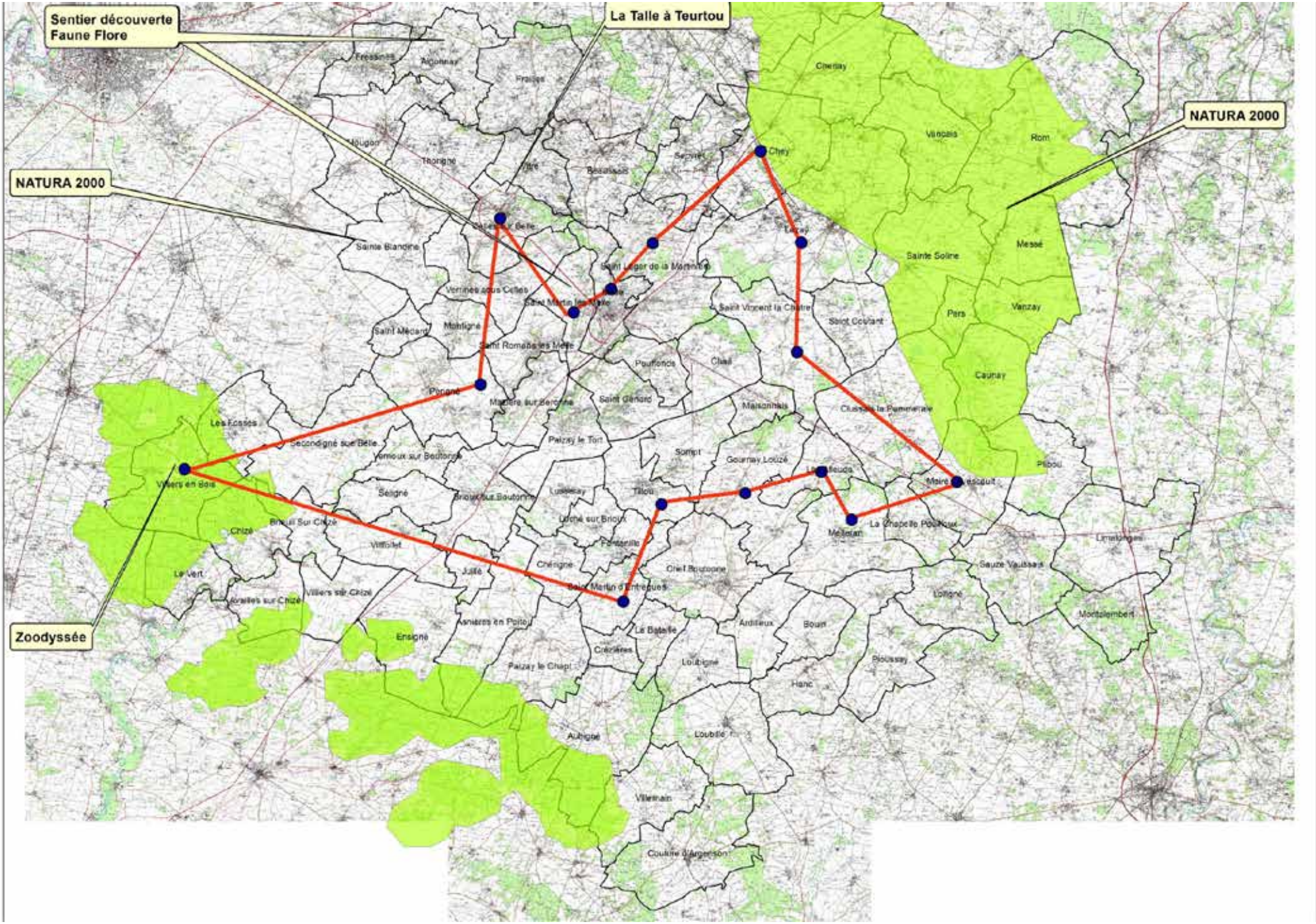

RÉGION AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

Partenaires financiers

DEUX-SÈVRES CONSEIL GÉNÉRAL

La chasse, une nécessité pour l'écologie

La chasse, une vraie passion d'aujourd'hui

Crédit photos : FDC79, D.VINCENDEAU, B.BRUNET, A.CHABAUTY, C.GOUJON-BLEZEAU, M.FUZEAU, A.POUZINEAU, H.BOTON, C.GAULTIER.

Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres

Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres
7 route de Champicard, 79260 LA CRECHE - Tél 05 49 25 05 00 - Fax 05 49 05 33 44 -
Mail fdc79@wanadoo.fr